



**HAL**  
open science

Compte rendu de ” Françoise Dreyfus, L’Invention de la  
bureaucratie : servir l’État en France, en Grande  
Bretagne et aux États-Unis, 18e-20e siècle ”

Luc Rouban

► To cite this version:

Luc Rouban. Compte rendu de ” Françoise Dreyfus, L’Invention de la bureaucratie : servir l’État en France, en Grande Bretagne et aux États-Unis, 18e-20e siècle ”. *Revue Française de Science Politique*, 2000, 50 (3), pp.542-544. hal-01044920

**HAL Id: hal-01044920**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01044920>**

Submitted on 24 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Françoise Dreyfus, L'invention de la bureaucratie. Servir l'État en France, en Grande Bretagne et aux États-Unis

In: Revue française de science politique, 50e année, n°3, 2000. pp. 542-543.

---

Citer ce document / Cite this document :

Rouban Luc. Françoise Dreyfus, L'invention de la bureaucratie. Servir l'État en France, en Grande Bretagne et aux États-Unis.  
In: Revue française de science politique, 50e année, n°3, 2000. pp. 542-543.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp\\_0035-2950\\_2000\\_num\\_50\\_3\\_395491](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_2000_num_50_3_395491)

---

donner naissance. Mort sous les balles et dans les supplices d'une Résistance pourchassée à laquelle précisément Marius Étienne, dit Mimi, tout juste institué Père, n'a pas su ou pas voulu se refuser, sans doute parce qu'il est des causes nommables, et des choses plus indicibles encore, qui dépassent nos vies et dont l'on s'estime comptable avant que d'être vieux. C'est cela qui forme le legs-viatique de ce Père absent-présent à qui le fils ne cesse de demander, en araméen de Provence, dans tous les lieux où il en dévisage l'ombre non dissipée, infatigablement protestative : « Père, Père pourquoi m'as-tu abandonné ? », poursuivant : « Qui est cette France que tu as placée plus haut que ma mère et mon frère et moi ? », afin que, d'une place pareille, elle ne déchoie plus.

Tandis que de nouveaux titres annoncent, après la posthistoire, la posthumanité, l'autobiographie de Bruno Étienne, dont tous les chapitres sont partagés par des cicatrices, rappelle à l'humanité tout court, celle qui fait de la fraternité acceptée l'au-delà véritable du fratricide. Fraternité résistante, car née d'un vrai désir du Père et de son intime religion, lorsqu'il n'a pas sacrifié au dieu Moloch ni à Léviathan ; désir lové dans une religion de vie, tôt transmise au fils-enfant, mais le doigt sur la bouche car, en ce temps, l'on payait de sa vie le fait d'en parler à voix haute. Kimberley Cornish a écrit un livre fort troublant sur les relations mentales entre ces deux camarades de classe que furent à Linz, involontairement, Wittgenstein et Hitler. Quel enseignement en tirer qui se rapporte à ce qui est finalement l'inter-biographie, en effet, patente (*zahir*) de Bruno et secrète (*bathin*) de Marius Étienne et la mettrait en longue perspective ? Suivant Wittgenstein, ce dont on ne peut parler, il faut le taire. Mais au bout de *La grenade entrouverte*, on ajoutera ceci : à condition de dire un jour ce qui ne saurait plus longtemps être tu.

Raphaël DRAÏ

Faculté de droit et de science politique  
Université Aix-Marseille III

DREYFUS (Françoise) – *L'invention de la bureaucratie. Servir l'État en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.* – Paris, La Découverte, 2000. 289 p.

Françoise Dreyfus nous offre avec cet ouvrage une histoire comparée en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, de la fonction publique et de son institutionnalisation. Bien que cette histoire s'inscrive dans le développement commun de l'État de droit et de la démocratie, les formes et les trajectoires de cette institutionnalisation nous apprennent beaucoup sur les rapports que chaque société entretient avec la puissance publique en fonction, précisément, des conceptions que chaque nation retient de la démocratie. Voilà déjà un point de départ qui mérite d'être souligné. L'histoire de la fonction publique, loin de n'être qu'un épiphénomène de l'histoire politique, sert de révélateur dans l'étude des modèles démocratiques et des modes d'action publique qu'ils peuvent sécréter. Bien entendu, elle suit l'émergence, le développement puis le déclin de l'État-providence de la fin du 18<sup>e</sup> siècle à la fin du 20<sup>e</sup>. Mais elle traduit également le jeu des forces politiques et sociales qui donnent dans chaque pays une physionomie particulière à une institution qui va progressivement se constituer en véritable problème politique. L'ouvrage de F. Dreyfus trouve son unité dans la réflexion qu'elle mène sur les relations entre les fonctionnaires et le pouvoir politique, la longue recherche d'une neutralité qui permette enfin de circonvenir les mécanismes de patronage en vigueur en Grande-Bretagne, le système des dépouilles aux États-Unis ou le jeu des influences sur le recrutement et les promotions en France. Le recrutement sur la base du mérite, la permanence des emplois, la définition de garanties mais également de devoirs professionnels sont autant d'enjeux qui se déclinent différemment d'un pays à l'autre. Alors que la réforme s'inscrit aux États-Unis dans la relation conflictuelle de la présidence et du Congrès et dans le contrôle des ressources politiques locales, elle s'appuie en Grande-Bretagne sur la volonté de construire le régime parlementaire et de réduire l'influence de la Couronne, et cela dès le début du 19<sup>e</sup> siècle. En France, le cumul des mandats électifs et des emplois publics permet d'assurer l'assise sociale de la monarchie de Juillet malgré l'instabilité ministérielle. Au bout du compte, le développement

du parlementarisme permet d'assurer aux fonctions publiques britannique et française une autonomie professionnelle qui ne sera véritablement entérinée aux États-Unis qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. La rationalisation et la professionnalisation des fonctions publiques ne sont donc pas des effets de système inévitables, mécaniques, liés à la seule industrialisation ou aux besoins de légitimation des classes dominantes.

On ne peut donc se contenter d'en appeler sans cesse à Max Weber pour expliquer que la construction de la fonction publique selon des normes rationnelles-légales est inscrite dans le projet de l'État moderne. Les transformations de la vie politique ont joué sur l'organisation des fonctions publiques, tout d'abord considérées comme des ressources de pouvoir (distribuer des places), puis comme le terrain privilégié d'application des théories démocratiques. Or celles-ci sont bien différentes : alors qu'on observe un cantonnement du politique en Europe, du fait de l'influence du benthamisme ou du saint-simonisme qui prônent l'efficacité économique, le politique déborde aux États-Unis sur la vie administrative, l'efficacité étant réduite jusque dans les années 1960 à son acception électorale. Paradoxalement, la réforme de la fonction publique est justifiée en France comme en Grande-Bretagne par la recherche de la compétence professionnelle (la mise en place de formations spécialisées et de concours de recrutements), alors qu'elle trouve appui aux États-Unis sur la volonté de moraliser la vie politique.

On mesure le renversement de perspective qu'introduit alors le développement des thèses managériales à la fin des années 1970. L'auteur montre bien, dans la dernière partie de l'ouvrage, que l'appel aux règles de gestion des entreprises comme à la légitimation par le marché bouleverse une histoire du long terme en venant mettre à mal l'identité professionnelle des fonctionnaires. Si l'État doit devenir un employeur comme un autre, il devient en effet difficile de maintenir les fonctionnaires dans un carcan de règles limitant leurs droits politiques (limitation pouvant être singulièrement forte en Grande-Bretagne) ou leur imposant de respecter l'égalité des usagers désormais considérés comme des clients. La déprofessionnalisation de la fonction publique est elle-même liée à la recherche d'un contrôle politique plus étroit autant sur les nominations que sur les carrières. La réforme portée par la nouvelle gestion publique ne doit donc pas être considérée comme un simple effet de mode mais bien comme l'amorce d'une évolution des conceptions mêmes de l'État et de la démocratie. Mais, comme le souligne justement F. Dreyfus, il ne suffit pas de déclarer que l'État-providence a disparu. Il faut encore comprendre ce qui l'a remplacé.

Voilà donc une belle synthèse qui s'appuie sur une véritable réflexion nous éloignant avec bonheur des formules à l'emporte-pièce. On appréciera surtout le fait que l'histoire des institutions peut nourrir la science politique et qu'elle ne se réduit pas à une description juridique. Certes, d'aucuns pourraient reprocher à l'auteur de n'avoir pas suffisamment exploré les modes opératoires des diverses fonctions publiques, ce qu'invite à faire le titre de l'ouvrage. Mais l'auteur montre bien que la rationalité bureaucratique n'est elle-même que le produit de luttes politiques qui sont sans doute plus décisives pour l'histoire du long terme que les manières de faire des diverses organisations. L'ouvrage de F. Dreyfus, dense et véritablement comparatif, est une contribution particulièrement utile à un moment où le service public est plus que jamais remis en cause.

Luc ROUBAN  
CNRS

Centre d'étude de la vie politique française  
Fondation nationale des sciences politiques

NAY (Olivier) – *La région, une institution. La représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*. Préf. de Jacques Lagroye. – Paris, L'Harmattan, 1997. 377 p. (Logiques politiques)

En transformant sa thèse en ouvrage, Olivier Nay a ouvert une stimulante réflexion sur l'analyse institutionnelle et les conditions de renouvellement de ses cadres théoriques. Comme le note Jacques Lagroye dans la préface, l'originalité de l'étude réside à la fois dans les moda-